

Recommandation :

équivalence des qualifications pour les degrés de l'assurance qualité

Table des matières

1. Informations générales	2
1.1 <i>Exigences envers les personnes</i>	2
2. Extrait de la directive sur l'assurance qualité 11-15	2
<i>Point 3.2.2 Responsable de l'assurance qualité en protection incendie</i>	2
<i>Point 8 Dispositions transitoires</i>	2
3. Recommandation : évaluation de l'équivalence pour les degrés de l'assurance qualité	3
3.1 <i>Équivalence au degré 2 de l'assurance qualité</i>	3
3.2 <i>Équivalence au degré 3 de l'assurance qualité</i>	5

1. Informations générales

L'évaluation est basée sur les prescriptions de protection incendie 2015.

1.1 Exigences envers les personnes

La directive « Assurance qualité en protection incendie » prévoit pour les responsables de l'assurance qualité en protection incendie, en adéquation avec le degré d'assurance qualité, au moins le niveau spécialiste en protection incendie AEAI (degré 2 de l'assurance qualité), respectivement expert en protection incendie (degrés 3 et 4 de l'assurance qualité). Un délai transitoire de cinq ans est accordé pour justifier de la qualification. Une preuve des qualifications correspondantes ne devra être obligatoirement produite ou une équivalence impérativement présentée qu'à partir du 1^{er} janvier 2020. D'ici là, en plus des personnes déjà formées, toutes les personnes capables d'assumer cette fonction de par leur expérience et leurs connaissances sont également prises en considération comme responsables assurance qualité. L'autorité de protection incendie compétente peut exiger ou établir au cas par cas, si nécessaire, des reconnaissances liées à un projet donné pour des responsables assurance qualité qualifiés ou des projeteurs.

Les titres de spécialiste / expert en protection incendie AEAI peuvent être obtenus exclusivement en réussissant les examens fédéraux de spécialiste en protection incendie ou d'expert en protection incendie. Après réussite de ces examens professionnels, les lauréats reçoivent automatiquement également le certificat de spécialiste en protection incendie AEAI ou d'expert en protection incendie AEAI.

La présente recommandation s'adresse aux autorités et également à l'économie privée pour leur permettre d'évaluer l'équivalence de différents diplômes avec les certificats de spécialiste en protection incendie AEAI et d'expert en protection incendie AEAI.

2. Extrait de la directive sur l'assurance qualité 11-15

Point 3.2.2 Responsable de l'assurance qualité en protection incendie

- ¹ Application de l'assurance qualité à la conception, à l'appel d'offres et à la réalisation de bâtiments et d'autres ouvrages
Connaissance des prescriptions de protection incendie en rapport avec le degré d'assurance qualité, des processus administratifs, et connaissances nécessaires pour établir ou contrôler les documents tels que les concepts de protection incendie, les plans de protection incendie et les preuves de protection incendie.
- ² En adéquation avec le degré d'assurance qualité, le responsable de l'assurance qualité en protection incendie doit être au bénéfice soit d'un brevet de spécialiste en protection incendie AEAI ou d'un un diplôme d'expert en protection incendie AEAI, soit d'une formation équivalente.

Point 8 Dispositions transitoires

À compter de l'entrée en vigueur de la présente directive, les responsables de l'assurance qualité devront justifier de leurs qualifications dans les délais suivants :

- a cinq ans pour obtenir le brevet de **spécialiste en protection incendie AEAI** (chiffre 5.2.3, alinéa 4) ;
- b cinq ans pour obtenir le diplôme d'**expert en protection incendie AEAI** (chiffre 5.3.3, alinéa 4 et chiffre 5.4.3, alinéa 4) ;

3. Recommandation : évaluation de l'équivalence pour les degrés de l'assurance qualité

3.1 Équivalence au degré 2 de l'assurance qualité

La formation de base de spécialiste en protection incendie AEAI est validée pour le degré 2 de l'assurance qualité.

Recommandation sur l'équivalence au degré 2 de l'assurance qualité :

Formation de base	Expérience
<ul style="list-style-type: none"> _ Spécialiste en protection incendie avec brevet fédéral 	<ul style="list-style-type: none"> _ Existante de par les conditions contrôlées d'admission à l'examen
<ul style="list-style-type: none"> _ Spécialiste en protection incendie CFP _ Expert communal en protection incendie AEAI / Swissi _ CAS en protection incendie _ Ingénieur spécialisé agréé Lignum 	<ul style="list-style-type: none"> _ Au moins 2 ans d'expérience en planification et exécution de la prévention des incendies en Suisse _ Preuve au moyen d'une attestation écrite des employeurs _ Doit maîtriser la langue nationale locale

Master et/ou Bachelor avec la protection incendie comme contenu d'étude ou diplômes complémentaires en protection incendie :

(B = protection incendie dans les bases de la formation / O = protection incendie comme option)

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> – Sicherheit und Gefahrenabwehr / Universität Magdeburg (B) – Security and Safety Engineering / Hochschule Furtwangen University (B) – Sicherheitstechnik / Bergische Universität Wuppertal (O) – Gefahrenabwehr - Hazard Control / Hochschule für Angewandte Wissenschaften Hamburg (B) – Baulicher Brandschutz und Sicherheitstechnik / Technische Universität Kaiserslautern (B) – Weiterbildungsstudium Vorbeugender Brandschutz/Technische Akademie Südwest e.V. (Kaiserslautern) (B) – Vorbeugender Brandschutz / Dresden International University (B) – Sicherheitsingenieurwesen / Hochschule Trier (B) – Wirtschaftsingenieurwesen - Technische Sicherheit / Hochschule Trier (B) – Qualität, Umwelt, Sicherheit und Hygiene / Hochschule Rhein Waal (B) – Sicherheitsmanagement / Hochschule für Technik und Wirtschaft des Saarlandes (B) – Sicherheitswesen / Duale Hochschule Baden-Württemberg (Karlsruhe) (B) – Umwelt-, Hygiene- und Sicherheitsingenieurwesen / Technische Hochschule Mittelhessen (O) – International Master of Science in Fire Safety Engineering / Universiteit Gent (B) – Bauingenieurwesen - Vertiefung Brandschutz / Technische Universität Braunschweig (B) – Fire Safety Management MSc Donau-Universität Krems – Bachelor/Masters of Science in Fire Protection Engineering Technology à : <ul style="list-style-type: none"> – Eastern Kentucky University – Oklahoma State University – Tokyo University of Science – Bergische Universität Wuppertal – Bachelor/Masters of Science (4/6 ans) in Fire Protection Engineering à : <ul style="list-style-type: none"> – Worcester Polytechnic University – University of Maryland – University of Edinburgh – Lund University – Karlsruher Institut für Technologie – NFPA – Certified Fire Protection Specialist / USA | <ul style="list-style-type: none"> – Au moins 2 ans d'expérience en planification et exécution de la prévention des incendies en Suisse – Preuve au moyen d'une attestation écrite des employeurs – Doit maîtriser la langue nationale locale – Mention écrite d'au moins 3 objets pris en charge, sous forme d'une auto-déclaration avec indication de la fonction / activité exercée dans le cadre du projet. |
|--|--|

Cette liste n'est pas exhaustive.

3.2 Équivalence au degré 3 de l'assurance qualité

La formation de base d'expert en protection incendie AEAI est validée pour le degré 3 de l'assurance qualité.

Recommandation sur l'équivalence au degré 3 de l'assurance qualité :

Formation de base	Expérience
<ul style="list-style-type: none"> – Expert en protection incendie avec diplôme fédéral 	<ul style="list-style-type: none"> – Existante de par les conditions contrôlées d'admission à l'examen

Master et/ou Bachelor avec la protection incendie comme contenu d'étude ou diplômes complémentaires en protection incendie :

(B = protection incendie dans les bases de la formation / O = protection incendie comme option)

<ul style="list-style-type: none"> – Sicherheit und Gefahrenabwehr / Universität Magdeburg (B) – Security and Safety Engineering / Hochschule Furtwangen University (B) – Sicherheitstechnik / Bergische Universität Wuppertal (O) – Gefahrenabwehr - Hazard Control / Hochschule für Angewandte Wissenschaften Hamburg (B) – Baulicher Brandschutz und Sicherheitstechnik / Technische Universität Kaiserslautern (B) – Weiterbildungsstudium Vorbeugender Brandschutz/Technische Akademie Südwest e.V. (Kaiserslautern) (B) – Vorbeugender Brandschutz / Dresden International University (B) – Sicherheitsingenieurwesen / Hochschule Trier (B) – Wirtschaftsingenieurwesen - Technische Sicherheit / Hochschule Trier (B) – Qualität, Umwelt, Sicherheit und Hygiene / Hochschule Rhein Waal (B) – Sicherheitsmanagement / Hochschule für Technik und Wirtschaft des Saarlandes (B) – Sicherheitswesen / Duale Hochschule Baden-Württemberg (Karlsruhe) (B) – Umwelt-, Hygiene- und Sicherheitsingenieurwesen / Technische Hochschule Mittelhessen (O) – International Master of Science in Fire Safety Engineering / Universiteit Gent (B) – Bauingenieurwesen - Vertiefung Brandschutz/Technische Universität Braunschweig (B) – Fire Safety Management MSc Donau-Universität Krems – Bachelor/Masters of Science in Fire Protection Engineering Technology à : <ul style="list-style-type: none"> – Eastern Kentucky University – Oklahoma State University – Tokyo University of Science 	<ul style="list-style-type: none"> – Au moins 3 ans d'expérience en planification et exécution de la prévention des incendies en Suisse – Preuve au moyen d'une attestation écrite des employeurs et d'une liste détaillée des projets – Doit maîtriser la langue nationale locale – Mention écrite d'au moins 3 objets pris en charge, sous forme d'une auto-déclaration avec indication de la fonction / activité exercée dans le cadre du projet.
---	---

- Bergische Universität Wuppertal
- Bachelor/Masters of Science (4/6 ans) in Fire Protection Engineering à :
 - Worcester Polytechnic University
 - University of Maryland
 - University of Edinburgh
 - Lund University
 - Karlsruher Institut für Technologie
- NFPA – Certified Fire Protection Specialist / USA

Cette liste n'est pas exhaustive.